

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00310 Numéro SIREN : 377 689 088 Nom ou dénomination : J.E.L.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004823

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/004823**
n°de gestion : **2006B00310**
n°SIREN : **377 689 088 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 27/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

J.E.L. - Société par actions simplifiée
629 chemin de L'aérodrome Zone Artisanale du Saluant 38121 Reventin-vaugris -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



727287

4823

SAS JEL

Exercice clos le 30/09/2018

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS JEL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise ZA DU SALUANT 38121 REVENTIN VAUGRIS		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 3 7 7 6 8 9 0 8 8 0 0 0 2 1		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 30/09/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	174 137
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
		Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	70 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	2 728 862
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	33 000
TOTAL (II) BJ		BK	70 000 2 936 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	673 679
		Autres créances (3) BZ	CA	1 473 532
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
Disponibilités CF		CG	54 716	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 810	
	TOTAL (III) CJ		CK	2 210 739
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	70 000 5 146 740
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an		
Immobilités		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS JEL		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 2 288 000 ...)			DA	2 288 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	82 459	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	815 988	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	149 412	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	29 864	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 365 725	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DI'	538 526	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	805 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	95 357	
	Dettes fiscales et sociales			DY	338 881	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	2 750	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 781 015		
Ecart de conversion passif*			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 146 740		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 385 015	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Cegid Group

H.G.

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS JEL		Néant				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
				Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	889 411	FH		FI	889 411	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	889 411	FK		FL	889 411	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	4 137	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 552	
	Autres produits (1) (11)					FQ	105 821	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 000 923	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	173 143	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 024	
	Salaires et traitements*					FY	527 183	
	Charges sociales (10)					FZ	246 447	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	962 805	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	38 118		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	22 040	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	142	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	22 183	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 244	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	18 244	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 939		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	42 057		

(RENVIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise						SAS JEL	Néant	*	
							Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion						HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *						HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)						HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *						HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)						HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *						(X)	HK	12 193	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	1 023 107	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	993 242	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)								HN	29 864
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières					HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *					HP		
		- Crédit-bail immobilier					HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)					HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)					RD		
	(9)	Dont transferts de charges					A1	1 552	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	105 815	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9			
	(7)	Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels		
(8)	Detail des produits et charges sur exercices antérieurs					Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n. 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JEL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 5 146 741 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 865 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 4,73 %
- Table de taux de mortalité : TF00-02

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Facturations intersociétés :

GINEYS SAS :	Débit	Crédit
Autres charges externes :	9290.80	
Honoraires :	34001.00	
Frais financiers :	3344.94	
Impôts et taxes :	679.90	
Prestations services :		889411.85
Redevances marques :		105815.14
Totaux :	47316.64	995226.99
Solde :		947910.35

CARIGEL SAS :	Débit	Crédit
Frais financiers :	3640.18	
Totaux :	3640.18	
Solde :	3640.18	

HDG SAS :	Débit	Crédit
Produits financiers :		21623.15
Totaux :		21623.15
Solde :		21623.15

GINE-LOG SAS :	Débit	Crédit
Autres charges externes :	51138.92	
Totaux :	51138.92	
Solde :	51138.92	

JELEX SAS :	Débit	Crédit
Produits financiers :		417.49
Totaux :		417.49
Solde :		417.49

AJ SAS :		
Honoraires :	5781.32	
Totaux :	5781.32	
Solde :	5781.32	

Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	170 000	4 138		174 138
Immobilisations incorporelles	170 000	4 138		174 138
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	70 000			70 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	70 000			70 000
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 728 863			2 728 863
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	33 000			33 000
Immobilisations financières	2 761 863			2 761 863
ACTIF IMMOBILISE	3 001 863	4 138		3 006 001

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 138			4 138
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 138			4 138
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	70 000			70 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	70 000			70 000
ACTIF IMMOBILISE	70 000			70 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 189 023 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	33 000		33 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	673 680	673 680	
Autres	1 473 533	1 473 533	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 811	8 811	
Total	2 189 023	2 156 023	33 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	556 249
Clients, factures à établir	84 964
Fournisseurs – RRR à obtenir	2 572
Total	643 785

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 288 000,00 euros décomposé en 143 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 781 015 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	538 527	142 527	396 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 358	95 358		
Dettes fiscales et sociales	338 881	338 881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	808 250	808 250		
Produits constatés d'avance				
Total	1 781 015	1 385 015	396 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	146 298			
(**) Dont envers les associés	419 069			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 419 069 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs, Fres non parvenues	24 147
Frs, Fgx, Fres non parvenues	13 020
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	867
Associés Cct Intérêts courus	6 167
Dettes provis. pr congés à payer	29 545
Personnel – autres charges à payer	111 214
Charges sociales s/congés à payer	13 295
Org sociaux, charges à payer	27 069
Etat – autres charges à payer	8 503
Total	233 826

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges d'exploit d'avance	8 811		
Total	8 811		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 60 485 euros

Engagement en matière de retraite : 60485 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

S.A.S. JEL

Société par actions simplifiée

Au capital de 2.288.000 €

Siège social : Za du Saluant 38 121 REVENTIN VAUGRIS

RCS VIENNE 377 689 088

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE 2018

Sébastien CLEMENSON

SAS EXCOMI
Commissaire aux comptes
21 rue de l'Avenir

38 150 CHANAS

Gilles BELLAICHE

FINANCIAL SAMEC
Commissaire aux comptes
2 avenue Elsa Triolet

13 008 MARSEILLE

S.A.S. JEL

Société par actions simplifiée

Au capital de 2.288.000 €

Siège social : Za du Saluant 38 121 REVENTIN VAUGRIS

RCS VIENNE 377 689 088

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

Sébastien CLEMENSON

SAS EXCOMI
Commissaire aux comptes
21 rue de l'Avenir

38 150 CHANAS

Gilles BELLAICHE

FINANCIAL SAMEC
Commissaire aux comptes
2 avenue Elsa Triolet

13 008 MARSEILLE

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société J.E.L SAS relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

J.E.L SAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

J.E.L SAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

S'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

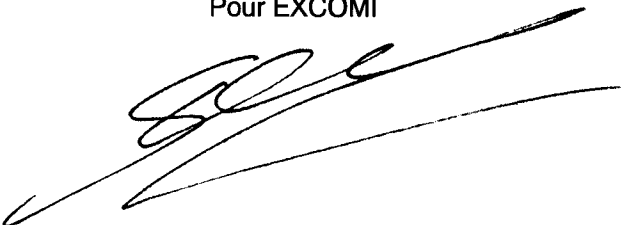
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille,

Le 12 Mars 2019

Les Commissaires aux comptes,

Sébastien CLEMENSON
Pour EXCOMI



Gilles BELLAICHE
Pour FINANCIAL SAMEC



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS JEL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>ZA DU SALUANT 38121 REVENTIN VAUGRIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>3 7 7 6 8 9 0 8 8 0 0 0 2 1</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>30/09/2018</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	
		AH	AI	
		AJ	AK	
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AQ	
		AR	AS	
		AT	AU	
		AV	AW	
		AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT	
		CU	CV	
		BB	BC	
		BD	BE	
		BF	BG	
		BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
BN			BO	
BP			BQ	
BR			BS	
BT			BU	
CRÉANCES		BV	BW	
		BX	BY	
		BZ	CA	
DIVERS		CB	CC	
		CD	CE	
Comptes de régularisation		CF	CG	
		CH	CI	
	CJ	CK		
	CW			
	CM			
	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an		
Immobilitations :		Créances :		
Stocks :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS JEL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 288 000)			DA	2 288 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	82 459
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	815 988
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	149 412
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	29 864
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 365 725
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	538 526
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	805 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	95 357
	Dettes fiscales et sociales			DY	338 881
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	2 750
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	1 781 015
	Ecart de conversion passif* (V)			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 146 740
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 385 015
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JEL							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	889 411	FH		FI	889 411		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	889 411	FK		FL	889 411		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	4 137		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 552		
	Autres produits (I) (11)					FQ	105 821		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 000 923	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	173 143		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 024		
	Salaires et traitements*					FY	527 183		
	Charges sociales (10)					FZ	246 447		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	962 805	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	38 118	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	22 040		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	142		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	22 183		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 244		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	18 244		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 939		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	42 057		

Désignation de l'entreprise <u>SAS JEL</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 193	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 023 107	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	993 242	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	29 864	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 552	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	105 815	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JEL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 5 146 741 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 865 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 4,73 %
- Table de taux de mortalité : TF00-02

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	170 000	4 138		174 138
Immobilisations incorporelles	170 000	4 138		174 138
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	70 000			70 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	70 000			70 000
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 728 863			2 728 863
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	33 000			33 000
Immobilisations financières	2 761 863			2 761 863
ACTIF IMMOBILISE	3 001 863	4 138		3 006 001

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 138			4 138
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 138			4 138
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport	70 000			70 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	70 000			70 000
ACTIF IMMOBILISE	70 000			70 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 189 023 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	33 000		33 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	673 680	673 680	
Autres	1 473 533	1 473 533	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 811	8 811	
Total	2 189 023	2 156 023	33 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	556 249
Clients, factures à établir	84 964
Fournisseurs – RRR à obtenir	2 572
Total	643 785

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 288 000,00 euros décomposé en 143 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 781 015 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	538 527	142 527	396 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 358	95 358		
Dettes fiscales et sociales	338 881	338 881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	808 250	808 250		
Produits constatés d'avance				
Total	1 781 015	1 385 015	396 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	146 298			
(**) Dont envers les associés	419 069			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 419 069 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs, Fres non parvenues	24 147
Frs, Fgx, Fres non parvenues	13 020
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	867
Associés Cct Intérêts courus	6 167
Dettes provis. pr congés à payer	29 545
Personnel – autres charges à payer	111 214
Charges sociales s/congés à payer	13 295
Org sociaux, charges à payer	27 069
Etat – autres charges à payer	8 503
Total	233 826

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges d exploit d avance	8 811		
Total	8 811		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 60 485 euros

Engagement en matière de retraite : 60485 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

J.E.L.
Société par actions simplifiée au capital de 2 288 000 euros
Siège social : Zone Artisanale du Saluant
629, Chemin de l'Aérodrome, 38121 REVENTIN VAUGRIS
377 689 088 RCS VIENNE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 MARS 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2018

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2018 s'élevant à 29 864,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 864,66 euros
A la réserve légale	1 493,23 euros
Solde	----- 28 371,43 euros

En totalité au compte "réserves statutaires ou contractuelles".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 MARS 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Hervé GINEYS

